

IAE CAEN, RÉVÉLATEUR DE TALENTS !

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



École Universitaire
de Management



INVESTISSEZ DANS LES TALENTS QUI TRAVAILLERONT DEMAIN AU SERVICE DE VOS ORGANISATIONS

Fondé en 1956, l'IAE Caen, après 60 ans d'existence, souhaite toujours s'affirmer comme un acteur formant aux métiers de la gestion et du management, en continuant à proposer des formations avant tout ouvertes sur les autres. L'école a non seulement à cœur de proposer des diplômes qui poursuivent l'effort entrepris, il y a deux ans, dans la valorisation des compétences douces (soft skills) tant recherchées par les recruteurs. Mais elle souhaite également se déployer, pour l'année à venir, à différentes échelles du territoire ; aussi bien à l'international avec l'ouverture d'un master entièrement dispensé en anglais, que dans une dimension plus locale, avec la création d'un Diplôme d'Université formant des managers de centres-villes et de centres-bourgs.

Pour poursuivre le développement de l'école, et pour renforcer son attractivité, soutenez l'IAE Caen par le versement de votre taxe d'apprentissage !

La taxe d'apprentissage constitue une ressource indispensable au financement de nos projets d'innovation et nos activités de formation. En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous contribuez activement à la réussite de notre école ainsi qu'à la formation de ces jeunes collaborateurs qui œuvreront demain dans vos organisations.



COMMENT AVONS-NOUS UTILISÉ LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2018 ?



50%

INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

Renforcement d'une pédagogie par projet avec le soutien d'initiatives à dimension humanitaire via des projets tutorés qui privilégient l'approche terrain. Par exemple, soutien éducatif aux enfants des bidonvilles en Colombie. Construction d'une école primaire au Pérou. Création d'un jardin partagé. Mise en place d'ateliers de coaching à destination des migrants syriens.

Une salle de cours a été équipée de fauteuils nodes pour faciliter la mobilité et l'interactivité des étudiants dans leurs échanges. Poursuite du développement de la gamification des apprentissages avec l'acquisition de business social games pour une mise en pratique active des enseignements.

50%

ÉQUIPEMENTS ET OUTILS

Les salles et amphithéâtres ont été équipés d'un système audiovisuel plus performant. L'IAE s'est doté de GoFluent, une plateforme d'apprentissage de l'anglais à distance ouverte à tous les étudiants, y compris en dehors des enseignements.

La salle des marchés a agrandi son parc de terminaux Bloomberg avec 2 postes supplémentaires. Un 3ème poste a été installé en salle libre-service.

La taxe a aussi permis de renouveler l'abonnement aux logiciels Adobe Photoshop et Indesign, ainsi que l'abonnement à SPSS Amos. Elle a permis aussi d'effectuer des travaux de peinture dans les bâtiments pour offrir un cadre de travail plus agréable aux étudiants.

COMMENT ALLONS-NOUS L'UTILISER EN 2019 ?

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EST LE SEUL IMPÔT DONT L'ENTREPRISE PEUT CHOISIR LE BÉNÉFICIAIRE ! AFFECTEZ VOTRE PARTIE HORS QUOTA À L'IAE ET REJOIGNEZ NOTRE RÉSEAU DE PARTENAIRES !

ÉQUIPEMENT DU CAMPUS ET RENFORT DU SERVICE AUX ÉTUDIANTS

Poursuite de l'équipement des salles de cours avec du mobilier mobile et modulaire afin de favoriser un travail collaboratif et interactif.

Renforcement de l'équipement audio-visuel destiné à faciliter le partage de contenus de l'enseignant vers l'étudiant, de l'étudiant vers l'enseignant, et également entre étudiants.

Mise à disposition de boîtiers interactifs dans certaines salles de cours afin de sonder les étudiants sur les acquis et vérifier la maîtrise de l'apprentissage.

Création d'espaces de travail individuels connectés dans des lieux de transition, type hall d'accueil. Mise à disposition de stations de rechargement pour mobiles ou laptop. Tables d'appoint surélevées avec sièges rotatifs.

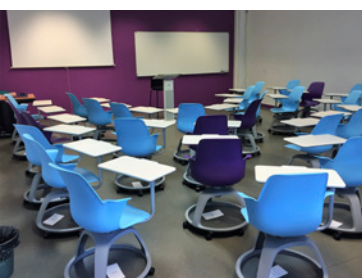
SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES POUR DÉVELOPPER LES SAVOIR ÊTRE OU SOFT SKILLS DES ÉTUDIANTS

Plusieurs projets destinés à se confronter au terrain par le management de projet afin de développer leurs compétences douces (être convaincant, communicant, créatif, agile ou leader) : organisation d'un événement orienté insertion sociale et professionnelle avec l'entreprise Décathlon ; travail conjoint avec l'association « nos quartiers ont du talent » projet solidaire en lien avec les associations étudiantes œuvrant au Népal, en Tanzanie, au Vietnam ou en Colombie ; IAE Caen Helps au Népal ; projet Enable France avec la production d'une prothèse de main en impression 3D pour enfant en situation de handicap. Autant de projets destinés à révéler les savoir-être des étudiants, et leurs capacités à manager un projet de bout en bout.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

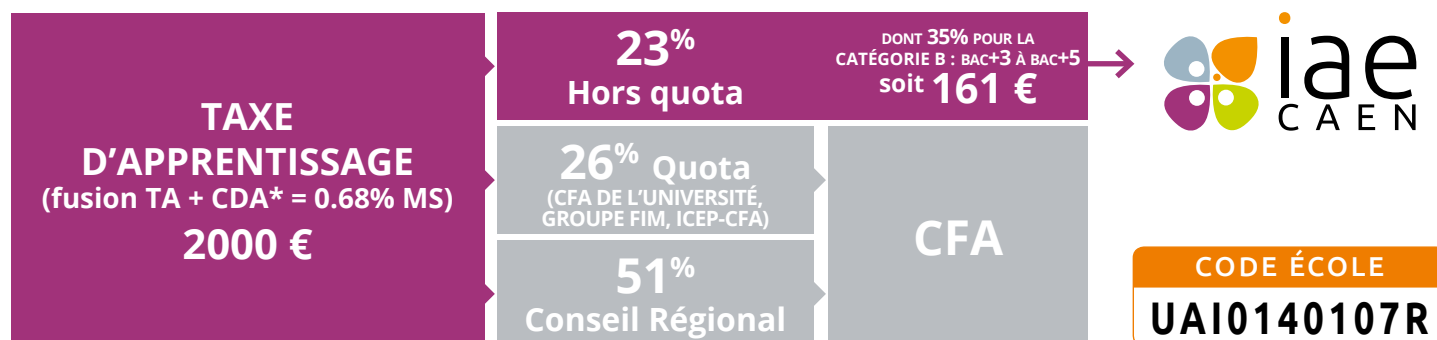
Ouverture à l'international avec un master première année entièrement dispensé en anglais

Ouverture du D.U. Manager de Centre-Ville aux étudiants de formation initiale. Un Diplôme d'Université destiné à répondre aux demandes des collectivités qui doivent, face aux difficultés liées à la multiplication des centres commerciaux péri-urbains, mettre en œuvre des stratégies de développement de leurs centres-villes.



COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IAE CAEN ?

Sachez que l'IAE Caen perçoit uniquement pour la catégorie B.
Exemple de calcul de répartition :



* Contribution au développement de l'apprentissage

VOUS ACCUEILLEZ DES APPRENTIS ?

Sachez que la partie quota obligatoire versée aux CFA partenaires ne revient pas à l'IAE Caen.
Pour soutenir l'IAE, vous devez affecter la catégorie B.



IMPORTANT

Pour affecter votre taxe à l'IAE, précisez à votre OCTA le numéro d'établissement (IAE Caen UAI 0140107R).

Date
limite de
versement :
**28 février
2019**

CODE ÉCOLE

UAI0140107R

INFORMEZ-NOUS

Afin que nous puissions remercier les personnes concernées au sein de votre entreprise, merci de nous retourner le formulaire de notification de versement ci-joint ou de le remplir en ligne sur :

www.iae.unicaen.fr/entreprises/taxe



Flashez pour voir ou
revoir le clip
de l'IAE Caen
TRUST YOUR TALENTS

> Contact

Un problème pour affecter
votre taxe à l'IAE ?
Contactez Sophie Picot
Responsable des relations
entreprises
sophie.picot@unicaen.fr
Tel : 02 31 56 65 15



3 & 19, rue Claude Bloch - CS 25160 - 14075 CAEN CEDEX 5

T > 02 31 56 65 00 - iae@unicaen.fr

www.iae.unicaen.fr

